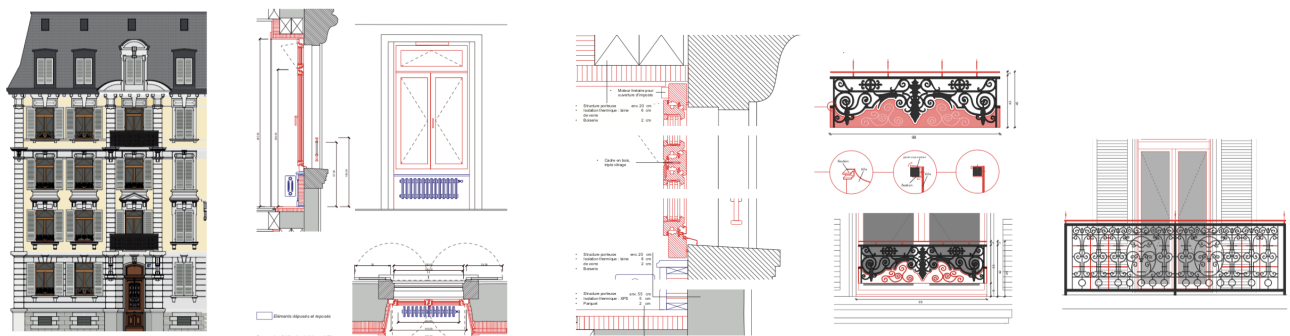


IMMEUBLE D'HABITATION À LAUSANNE

Enseignants responsables : Catarina Wall Gago, Pierre Zurbrugg

Spécialistes : Katrin Beyer, Blaise Arlaud



Bleta Dahsyla, Arta Hoti, Julie Hottinger

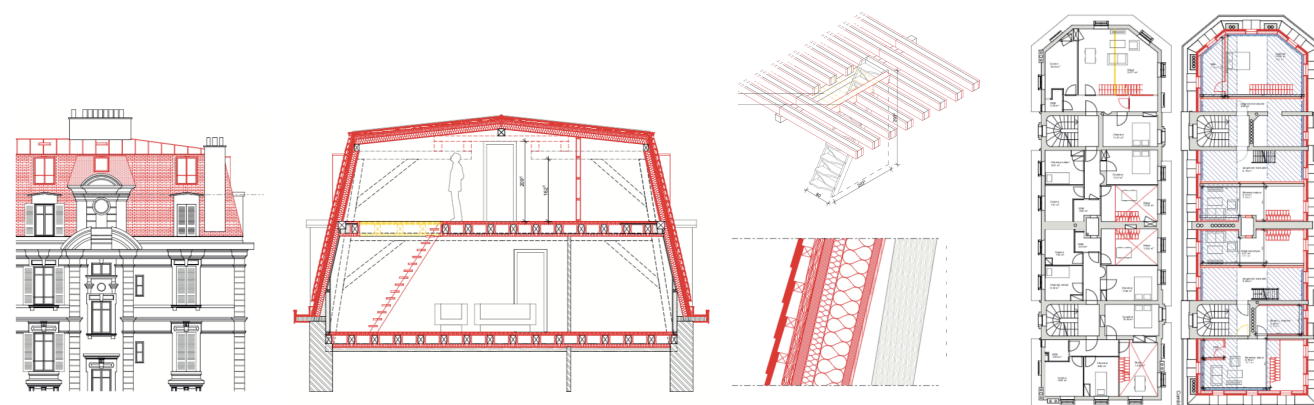
Immeubles d'habitation rue de la Pontaise – Projet de fenêtres, isolation et mise aux normes des garde-corps

UE F, Année académique 2025-26

Le thème de l'Unité d'Enseignement est la réhabilitation d'un bâtiment de logement au centre de la ville de Lausanne. Le travail se développe en trois phases : diagnostic, proposition d'intervention, vérification. Il s'agira d'analyser le bâtiment à partir de différents points de vue (structure, enveloppe, construction, installations, typologie, histoire et références, etc.) et de proposer des interventions visant la densification, la mise à niveau ou l'amélioration de la situation existante. Toutes hypothèses d'intervention seront vérifiées à l'aide de discussions avec les différents intervenants/spécialistes et de logiciels spécifiques. L'ensemble des propositions constituera un projet de réhabilitation en équilibre entre les impératifs contemporains, notamment en matière d'énergie et de confort, et le respect de la substance architecturale et constructive du bâtiment.

L'Unité d'Enseignement prévoit une série de cours ex cathedra, des séminaires, des visites, ainsi que la discussion hebdomadaire avec les enseignant(e)s responsables et les spécialistes.

Les résultats seront présentés par les groupes à l'occasion d'un séminaire final et accompagnés par un rapport écrit résumant le déroulement du travail.



Baptiste Anselin, Siméon Pavicevic, Mathias Herperger, Rayan Lachat

Immeuble d'habitation rue de la Pontaise – Projet d'aménagement de combles ou surélévation

UE F, Année académique 2025-26

PRINCIPES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

La réhabilitation du patrimoine bâti, parfois sa réaffectation, représente une part de plus en plus importante dans la pratique des architectes. L'Unité d'Enseignement a pour but de sensibiliser les étudiant(e)s à cet aspect du métier. À travers un cas concret, le travail du semestre permettra d'expérimenter une démarche et de prendre conscience de la diversité des problèmes auxquels l'architecte « rénovateur » est confronté. L'UE se concentre sur les rapports entre les impératifs de la réhabilitation et une vision architecturale élargie, avec un accent particulier sur le développement durable. L'encadrement est garanti par des spécialistes de différents horizons (structure, enveloppe, acoustique, équipements techniques).

MOYENS

COURS THEORIQUES ET EXPOSES

Les cours théoriques sont concentrés au début du semestre et ont pour but :

- la transmission des connaissances de base nécessaires à l'approche du patrimoine bâti
- l'introduction aux méthodes et aux démarches de réhabilitation

EXERCICE PRATIQUE

L'exercice permettra aux étudiant(e)s de développer un projet partiel de réhabilitation, ceci en tenant compte du caractère du bâtiment choisi, mais aussi des impératifs constructifs et physiques.

Ce travail se réalise en groupes de 3 à 4 personnes et se déroule en trois phases :

A - Diagnostic

B - Projet de matérialisation

C - Vérifications

La composition des groupes est en principe valable pour l'ensemble du semestre.

SEMINAIRES

Ces présentations constituent le temps fort de l'échange d'informations et d'expériences entre les étudiant(e)s. Ils permettent de mettre en commun les résultats des différentes approches, d'en discuter avec les enseignant(e)s, et ainsi obtenir une vision globale de l'objet étudié.

VISITE

Outre la prise de connaissance *in situ* des bâtiments concernés par l'UE, une visite d'une journée dans la région lémanique permettra de connaître des exemples de réhabilitation.



Marie Mocaër, Débora Pereira, Jade Raugel, Chaya Willener
Immeuble d'habitation rue de la Pontaise – Projet d'ascenseur et de mise aux normes de l'escalier
UE F, Année académique 2025-2026

PROGRAMME

Les étudiant(e)s auront l'occasion de se confronter à la problématique de la réhabilitation sur un cas exemplaire et concret. Il s'agira de remplacer, ajouter, réutiliser ou transformer. Ceci en profitant et en transformant efficacement l'existant pour obtenir de nouvelles qualités, et en opérant avec différentes interventions, comme, par exemple :

- L'agrandissement des logements par dé-densification ou extension
- Le travail sur la transparence des façades, avec la construction de balcons ou de terrasses, le traitement des paliers, des circulations verticales
- La proposition de services spécifiques et réservés aux habitants
- La conception d'espaces extérieurs organisés et affectés à des usages définis.

Dans le cadre d'une simulation réaliste des besoins, l'Unité d'Enseignement utilisera cet ensemble pour aborder les questions suivantes :

- Assainissement de l'enveloppe (isolation, étanchéité, fenêtres, etc.)
- Réaménagement des locaux (amélioration distributive, confort acoustique, lumière naturelle)
- Réutilisation, rénovation ou remplacement des installations techniques.

DEROULEMENT DU SEMESTRE

Il s'agira d'assumer le rôle de l'architecte qui fait appel aux connaissances de spécialistes et qui interagit avec eux. Le déroulement du travail prévoit, dans un premier temps, une démarche identique pour tous les étudiants (visite du bâtiment, diagnostic rapide, évaluation de l'état des équipements). Dans un deuxième temps, les exercices se diversifieront selon les thèmes proposés, étant sous-entendu que les propositions se référeront systématiquement à une vision globale et partagée. Chaque travail de groupe est suivi par les enseignant(e)s. Néanmoins les étudiant(e)s sont appelés à jouer un rôle actif. C'est à eux de faire appel aux divers *spécialistes* à disposition pour répondre aux questions, contribuer à une réflexion et accompagner dans une démarche d'analyse et une recherche de solutions.



Selma Chraïbi, Cléa Frauenfelder, Maxime Blanc, Solène Sophie Gal
Immeuble d'habitation rue de la Pontaise – Variantes de remaniement typologique et revêtement de sol
UE F, Année académique 2025-26

DIAGNOSTIC

Phase A

Cette première phase est destinée à la prise de connaissance du bâtiment et à la définition des premières hypothèses d'intervention. Chaque groupe va effectuer un diagnostic selon les thèmes suivants :

Structure, Enveloppe et bilan thermique, Détails de construction, Installations techniques, Documentation typologique et constructive, Analyse du contexte

